Changelog

PATCH v19.1 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v19.1 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Encaissements CDAR 212	Messages d'erreur sur les avoirs hors périmètre — Mantis 510801	—
2	Encaissements CDAR 212	Blocage erroné lors de la vérification comptable du règlement — Mantis 510801	—
3	Encaissements CDAR 212	Faux conflits sur les CDAR 212 déjà acceptés — Mantis 510801	—
4	Cockpit des factures	Lenteur à l'ouverture et à la recherche dans le cockpit	—
5	Refus CDAR 210	Refus CDAR 210 bloqué par le contrôle des encaissements — Mantis 524105	—
6	Facturation France	Génération France interrompue sur un champ absent en Sage X3 V9	—

1 Messages d'erreur sur les avoirs hors périmètre — Mantis 510801

Anomalie : Lors du traitement des encaissements, les avoirs exclus du périmètre pouvaient apparaître dans la trace avec un message d'anomalie sur le type, la date ou la devise.

Conséquence : Ces messages signalaient à tort une erreur sur des pièces qui ne devaient pas être traitées et compliquaient la lecture du bilan.

Correction : Le type de pièce est désormais vérifié avant les contrôles inutiles à son traitement. Les avoirs normalement exclus sont ignorés sans message. Les données manquantes sur une facture éligible et les incohérences d'un événement existant restent signalées.

> **Résultat attendu —** Les exclusions normales ne génèrent plus de fausses erreurs ; les anomalies réelles restent visibles dans la trace.

2 Blocage erroné lors de la vérification comptable du règlement — Mantis 510801

Anomalie : La fin normale de la lecture des écritures d'un règlement pouvait être interprétée comme un échec, avec le message « payment voucher line cursor failed ».

Conséquence : Un encaissement dont le rapprochement comptable était cohérent pouvait être écarté du traitement CDAR 212.

Correction : Le traitement reconnaît désormais les retours normaux de fin de lecture. Il conserve les contrôles de cohérence du règlement et signale toujours une lecture échouée, une pièce absente ou un rapprochement ambigu.

> **Résultat attendu —** Un règlement cohérent peut poursuivre son traitement sans être bloqué par une fausse erreur de lecture comptable.

3 Faux conflits sur les CDAR 212 déjà acceptés — Mantis 510801

Anomalie : La relecture d'un ancien CDAR 212 déjà transmis et confirmé « Accepted » pouvait déclencher des contrôles inutiles ou un message de conflit avec l'enregistrement existant.

Conséquence : La trace pouvait laisser croire qu'une déclaration correctement traitée nécessitait une intervention.

Correction : Le traitement vérifie d'abord l'identité de la déclaration, son contexte et la confirmation de sa transmission. Une déclaration historique ainsi confirmée est ignorée sans trace, sans nouvel envoi ni nouvel événement. Les situations incertaines ou incohérentes restent signalées et le suivi des nouveaux événements est conservé.

Résultat attendu — La simple relecture d'un CDAR 212 déjà accepté ne produit plus de faux message d'erreur et ne provoque aucun renvoi.

4 Lenteur à l'ouverture et à la recherche dans le cockpit

Anomalie : Sur un volume important de factures, l'ouverture du cockpit et les recherches répétaient de nombreuses lectures des mêmes règles et références.

Conséquence : L'utilisateur devait attendre avant de consulter les factures et de poursuivre ses actions.

Correction : La recherche réutilise désormais les informations communes pendant son exécution et réduit les lectures et préparations répétées. Les informations sont renouvelées à chaque recherche, en conservant les critères, les droits, l'ordre et le contenu des résultats.

Résultat attendu — L'ouverture et les recherches sont plus rapides, avec les mêmes factures et informations affichées pour les mêmes critères et habilitations.

5 Refus CDAR 210 bloqué par le contrôle des encaissements — Mantis 524105

Anomalie : L'envoi d'un refus CDAR 210 pouvait être bloqué par un contrôle réservé aux encaissements CDAR 212. Une absence d'événement de paiement pouvait aussi être interprétée comme une indisponibilité du suivi.

Conséquence : Le refus ne pouvait pas poursuivre son envoi alors que cette vérification des encaissements ne le concernait pas.

Correction : Le refus CDAR 210 est désormais distingué du suivi des encaissements. L'absence normale d'événement de paiement est reconnue, et les protections contre les doublons ou conflits sur les CDAR 212 sont conservées.

Résultat attendu — Le refus peut poursuivre son envoi lorsque ses contrôles propres sont satisfaits, sans être bloqué à tort par le suivi des encaissements.

6 Génération France interrompue sur un champ absent en Sage X3 V9

Anomalie : La recherche de la date de livraison pouvait accéder à un champ d'origine de ligne absent dans Sage X3 V9 et interrompre la génération du document France.

Conséquence : La facture ne pouvait pas être générée, même lorsque les références de livraison nécessaires étaient disponibles.

Correction : Le contrôle d'origine de ligne est désormais effectué uniquement lorsque le champ existe dans le dossier. Les références de livraison disponibles restent exploitées et, en l'absence de livraison, le recours prévu à la date comptable est conservé.

Résultat attendu — La génération France n'est plus interrompue par l'absence de ce champ, tout en conservant les règles de détermination de la date de livraison.

Changelog

PATCH v19 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v19 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Émirats arabes unis	Message incomplet en cas d'échec de lecture du cours AED	—
2	Facturation Allemagne	Date de livraison absente du document allemand	—
3	Facturation Émirats	Réponses UAE non renseignées interprétées comme Non	—
4	Cockpit des factures	Facture classée en erreur après la seule saisie de compléments	—
5	Génération des factures	Traitement incohérent des unités selon le pays	—
6	Cockpit des factures	Statut Complete conservé après un retour en erreur	—
7	Facturation France	Informations de livraison manquantes pour la catégorie K	—
8	Encaissements France	Encaissements partiels et changements de lettrage mal suivis	—
9	Facturation France	Total de TVA en euros absent pour les factures en devise	—
10	Facturation France	Référence de contrat ignorée hors de la typologie 262	—
11	Adressage électronique	Adresse électronique non actualisée après modification de la TVA ou du NIP	—
12	Adressage électronique	Champs de pays et niveaux d'adressage affichés au mauvais endroit	—
13	Adressage électronique	Slovaquie absente de la liste des pays disponibles	—

1 Message incomplet en cas d'échec de lecture du cours AED

Anomalie : Lorsqu'une demande de cours AED échouait, le message ne restituait pas les informations techniques disponibles sur la demande en erreur.

Conséquence : L'utilisateur ne disposait pas des éléments nécessaires pour transmettre un diagnostic précis à son support.

Correction : Le message indique désormais la date de cours demandée, le code d'erreur et le message retourné par le service lorsqu'il est disponible. L'échec reste bloquant : aucun cours de remplacement n'est inventé.

> **Résultat attendu —** Le support dispose d'un message plus précis pour rechercher la cause de l'échec d'acquisition du cours.

2 Date de livraison absente du document allemand

Anomalie : Certaines factures et certains avoirs allemands ne comportaient pas de date de livraison dans le XML, notamment lorsqu'aucune livraison n'était rattachée à la pièce.

Conséquence : Le document pouvait être rejeté par le contrôle exigeant une date de livraison ou une période de facturation.

Correction : Le document reprend désormais la date de la dernière livraison rattachée. En l'absence de livraison, il reprend la date comptable de la facture. Une référence de livraison introuvable ou une date manquante est signalée avant la génération.

> **Résultat attendu —** La date attendue est transmise pour les factures et avoirs concernés, sans créer de livraison ni modifier la date comptable.

3 Réponses UAE non renseignées interprétées comme Non

Anomalie : Dans la saisie des compléments UAE, une réponse encore non renseignée pouvait apparaître comme Non.

Conséquence : L'utilisateur pouvait croire qu'une réponse explicite avait été enregistrée alors que l'information n'avait pas été choisie.

Correction : Les huit réponses commencent désormais à l'état Indéterminé. Chaque réponse doit être explicitement renseignée avant validation ; une saisie incomplète est refusée.

> **Résultat attendu —** Les faits de transaction conservés correspondent aux choix explicites de l'utilisateur ; une absence de réponse ne devient pas un Non.

4 Facture classée en erreur après la seule saisie de compléments

Anomalie : L'enregistrement de compléments de facture pouvait suffire à faire apparaître la pièce dans la liste des erreurs, alors qu'aucune génération ni transmission n'avait commencé.

Conséquence : La liste À transmettre ne reflétait plus correctement les factures restant à envoyer et le classement pouvait laisser penser qu'un envoi avait échoué.

Correction : Le cockpit distingue désormais une simple saisie complémentaire d'un traitement engagé. Le classement dépend de l'état réel de la facture, quel que soit son pays ou son flux.

> **Résultat attendu —** Une facture seulement complétée reste dans la liste adaptée à son état ; la saisie ne crée pas à elle seule une erreur de transmission.

5 Traitement incohérent des unités selon le pays

Anomalie : Une même unité Sage X3 pouvait être traduite dans certains pays et refusée dans d'autres. Une unité inconnue pouvait également être remplacée par une unité par défaut.

Conséquence : La génération pouvait être bloquée pour une unité déjà prise en charge ailleurs, ou transmettre une unité ne correspondant pas à la donnée de la facture.

Correction : Les générateurs France, Belgique, Pologne, Allemagne, Slovaquie et Émirats utilisent les mêmes correspondances d'unités. Une unité reconnue est conservée ou traduite ; une unité inconnue bloque la génération au lieu de recevoir une valeur de remplacement.

> **Résultat attendu —** Les unités sont traitées de façon cohérente dans les pays concernés, sans modification des quantités, prix ou montants de la facture.

6 Statut Complete conservé après un retour en erreur

Anomalie : La lecture globale manuelle des statuts n'interrogeait pas les factures déjà Complete. Lorsqu'un nouveau statut Error était obtenu, la protection du statut Complete pouvait aussi empêcher son enregistrement.

Conséquence : Le cockpit pouvait conserver Complete alors que la plateforme signalait ensuite une erreur sur le document.

Correction : Le bouton global Lecture des statuts inclut désormais les factures Complete répondant aux contrôles existants. Un retour Error reconnu peut remplacer Complete et la trace distingue le statut reçu de celui effectivement enregistré. Les lectures automatiques conservent leur sélection.

Résultat attendu — Après la lecture manuelle, le cockpit peut refléter une erreur nouvellement signalée pour une facture auparavant Complete, dans le périmètre autorisé.

7 Informations de livraison manquantes pour la catégorie K

Anomalie : Les factures et avoirs France comportant une opération de catégorie K pouvaient ne pas transmettre le pays et la date de livraison requis.

Conséquence : Ces documents pouvaient être rejetés pour l'absence des informations de livraison attendues.

Correction : Le pays de livraison est repris de l'adresse concernée et transmis avec son code ISO. La date correspond à la dernière livraison rattachée ou, sans livraison, à la date comptable. Une donnée requise absente ou incohérente est signalée avant génération.

Résultat attendu — Les documents de catégorie K portent le pays et la date attendus, sans ajouter d'information de livraison aux autres catégories.

8 Encaissements partiels et changements de lettrage mal suivis

Anomalie : Le suivi des encaissements ne permettait pas de restituer correctement les paiements partiels successifs et les corrections liées à un délettrage ou à une réaffectation.

Conséquence : Les montants déclarés pouvaient ne pas refléter chaque encaissement et son affectation à la facture.

Correction : Chaque paiement affecté est suivi séparément à la date de lettrage, avec répartition au prorata des montants TTC. Les corrections de délettrage et de réaffectation sont prises en compte ; une relance sans changement ne redéclare pas le même paiement.

Résultat attendu — Le suivi des encaissements distingue les paiements successifs et leurs corrections, sans attendre le règlement total de la facture ni répéter un paiement inchangé.

9 Total de TVA en euros absent pour les factures en devise

Anomalie : Pour une facture France dans une devise autre que l'euro, le XML ne fournissait pas le total complémentaire de TVA en euros attendu.

Conséquence : Le document pouvait être rejeté alors que les montants de TVA dans la devise de la facture étaient présents.

Correction : Le total de TVA en euros est désormais ajouté en utilisant exclusivement le cours mémorisé sur la facture pour le référentiel général principal. Les montants dans la devise du document sont conservés. Aucun cours des données de base ne remplace celui de la facture.

Résultat attendu — Le document contient la TVA dans sa devise et son total complémentaire en euros ; une incohérence structurelle ou un diviseur nul est signalé avant génération.

10 Référence de contrat ignorée hors de la typologie 262

Anomalie : La référence de contrat fournie par une adaptation spécifique n'était pas reprise pour tous les types de documents France ; son traitement restait limité à la typologie 262.

Conséquence : Un numéro de contrat disponible pouvait être absent du document transmis ou la saisie préalable pouvait bloquer son alimentation par le spécifique.

Correction : L'alimentation de la référence de contrat est désormais exécutée pour tous les types atteignant la génération France. La valeur fournie est prioritaire. Pour le type 262, la référence enregistrée est utilisée si aucune valeur n'a été fournie et une référence finale vide reste bloquante.

Résultat attendu — Une référence fournie est transmise quel que soit le type concerné ; pour les autres types que 262, l'absence de contrat n'ajoute aucune balise vide ni obligation nouvelle.

11 Adresse électronique non actualisée après modification de la TVA ou du NIP

Anomalie : La modification du numéro de TVA allemand ou des identifiants TVA/NIP polonais ne déclenchait pas toujours la mise à jour attendue de l'adresse électronique.

Conséquence : L'adresse pouvait conserver un ancien identifiant malgré la modification affichée dans la fiche.

Correction : Les événements de saisie actualisent désormais l'adresse et son schéma selon le pays. En Allemagne, l'adresse reprend le numéro de TVA complet ; en Pologne, une nouvelle TVA prime sur l'ancien NIP et la modification du NIP relance le calcul. La valeur normalisée est conservée après sortie du champ.

Résultat attendu — L'adresse dérivée correspond au dernier identifiant saisi ; les identifiants saisis directement pour la Slovaquie et les Émirats restent distincts et préservés.

12 Champs de pays et niveaux d'adressage affichés au mauvais endroit

Anomalie : Certains champs nationaux restaient présentés hors de leur pays, tandis que le niveau d'adressage apparaissait en Pologne sans choix utile. Les mentions légales slovaques étaient placées parmi les paramètres communs.

Conséquence : L'utilisateur pouvait confondre les informations propres à son pays avec les paramètres communs ou renseigner un choix sans effet.

Correction : Les champs communs d'adresse et de schéma sont réutilisés. La présentation adapte les champs nationaux au pays, masque le niveau en Pologne et regroupe les mentions légales dans le bloc Slovaquie. Les informations d'entité et les paramètres restent accessibles.

> **Résultat attendu —** La saisie présente les informations utiles au pays choisi sans dupliquer les champs communs d'adressage.

13 Slovaquie absente de la liste des pays disponibles

Anomalie : La liste publiée utilisée par l'écran d'adressage ne proposait pas la Slovaquie alors que sa définition existait déjà.

Conséquence : L'utilisateur ne pouvait pas sélectionner ce pays dans la fonction d'adressage.

Correction : La publication de la liste a été corrigée dans les langues disponibles en conservant les six choix existants. Une session déjà ouverte peut nécessiter une reconnexion après sauvegarde des saisies en cours.

> **Résultat attendu —** La Slovaquie est disponible comme septième choix de la liste des pays de l'adressage électronique.

Changelog

PATCH v18.3 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v18.3 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Cockpit des factures	Actions sans effet dans la liste des factures exclues	—
2	Facturation France	Taux de TVA incorrect dans le XML des factures tiers France	—
3	Émission des factures	Erreurs de transmission non restituées après la génération	—
4	Cockpit des factures	Fermeture involontaire du cockpit après Exclure ou Inclure	—
5	Cockpit des factures	Factures exclues masquées lorsque les autres listes sont pleines	—
6	Facturation France	Factures tiers clients sans taxe bloquées à la génération	—
7	Facturation France	Motifs d'exonération paramétrés absents du XML France	—

1 Actions sans effet dans la liste des factures exclues

Anomalie : Dans la liste des factures exclues, les actions d'ouverture de la facture et de réintégration n'appelaient pas les traitements prévus. Un clic pouvait rester sans effet.

Conséquence : L'utilisateur ne pouvait pas consulter la facture depuis cette liste ni la réintégrer au traitement normal au moyen de l'action Inclure.

Correction : Les actions de la liste sont désormais reliées à leurs traitements. Les contrôles de droits et de sélection sont conservés ; la réintégration actualise le cockpit sans le fermer ni déclencher un envoi.

> **Résultat attendu —** L'utilisateur peut ouvrir une facture exclue et utiliser Inclure sur une ligne autorisée, en conservant le cockpit ouvert et ses critères de recherche.

2 Taux de TVA incorrect dans le XML des factures tiers France

Anomalie : Le taux de TVA des factures tiers France était recalculé à partir des montants de TVA et de la base hors taxes. Les arrondis de ces montants pouvaient produire un taux différent du taux configuré dans Sage X3.

Conséquence : Le XML pouvait être rejeté pour un taux de TVA incorrect, empêchant la transmission de la facture alors que son taux était correctement paramétré.

Correction : Le XML reprend désormais le taux applicable au code taxe de la facture, selon la législation, la société et la date concernées. Ce taux n'est plus reconstitué par division des montants ; les montants comptabilisés restent inchangés.

> **Résultat attendu —** Le taux transmis correspond au taux applicable dans Sage X3, sans écart créé par les arrondis des montants de la facture.

3 Erreurs de transmission non restituées après la génération

Anomalie : Après la génération des fichiers, une erreur technique pendant l'envoi ou la consultation du statut pouvait ne pas être restituée clairement. Le traitement pouvait poursuivre l'étape suivante malgré cet échec.

Conséquence : L'utilisateur ne disposait pas d'une explication exploitable pour distinguer un échec d'envoi d'une impossibilité de consulter le statut d'une facture déjà déposée.

Correction : Le traitement s'arrête après l'appel en erreur et restitue la facture concernée, l'étape et le message associé. Une erreur de consultation du statut n'est pas présentée comme l'annulation d'un dépôt déjà effectué.

Résultat attendu — L'erreur et l'étape concernée sont identifiables, sans annoncer un succès non confirmé ni confondre un défaut de consultation du statut avec un échec du dépôt.

4 Fermeture involontaire du cockpit après Exclure ou Inclure

Anomalie : Les actions Exclure ou Inclure pouvaient fermer le cockpit sans demande de l'utilisateur, y compris lorsque l'action était refusée ou rencontrait une erreur.

Conséquence : L'utilisateur devait rouvrir le cockpit et retrouver sa sélection pour poursuivre le traitement des factures.

Correction : Ces actions conservent désormais le cockpit ouvert. Après une exclusion ou une réintégration réussie, les listes sont actualisées en conservant les critères de recherche courants. Seule une demande explicite de l'utilisateur ferme le cockpit.

Résultat attendu — L'utilisateur poursuit son travail dans le même cockpit après Exclure ou Inclure, avec les listes actualisées après une action réussie et ses critères conservés.

5 Factures exclues masquées lorsque les autres listes sont pleines

Anomalie : Lorsque l'une des listes de factures à traiter ou transmises atteignait sa capacité, la recherche pouvait s'arrêter avant d'alimenter complètement la liste des factures exclues.

Conséquence : Des factures exclues n'étaient pas visibles alors que leur liste disposait encore de place, ce qui empêchait l'utilisateur de les retrouver pour les réintégrer.

Correction : Le remplissage de la liste des factures exclues se poursuit indépendamment de la saturation des autres listes, dans la limite de sa propre capacité et des critères de recherche.

Résultat attendu — Les factures exclues correspondant à la recherche restent accessibles tant que leur liste peut les accueillir, même lorsqu'une autre liste est pleine.

6 Factures tiers clients sans taxe bloquées à la génération

Anomalie : Pour les factures tiers clients sans code taxe, le contrôle des motifs d'exonération exigeait à tort un code taxe et une correspondance de paramétrage.

Conséquence : La génération du XML France était bloquée pour ces factures, alors que leur traitement sans taxe était auparavant possible.

Correction : Le parcours sans taxe des factures tiers clients a été rétabli. Aucun code taxe ni paramétrage de taxe supplémentaire n'est imposé lorsque les champs de taxe sont vides ; les contrôles de correspondance restent appliqués lorsqu'un code taxe est renseigné.

Résultat attendu — Une facture tiers client sans taxe peut de nouveau être générée sans ajouter artificiellement une taxe ou un paramétrage fiscal.

7 Motifs d’exonération paramétrés absents du XML France

Anomalie : Les motifs d’exonération renseignés dans le paramétrage des taxes n’étaient pas repris dans le XML France. Des montants relevant de motifs différents pouvaient également être regroupés sans cette distinction.

Conséquence : Le destinataire recevait une justification fiscale incomplète, pouvant entraîner le rejet d’une facture pour laquelle un motif d’exonération est requis.

Correction : Les motifs paramétrés sont désormais repris sur les lignes, les éléments de pied et la ventilation de TVA concernés. Le regroupement distingue la catégorie, le taux et le motif. Lorsqu’un motif obligatoire manque, un message permet de corriger le paramétrage avant la génération.

Résultat attendu — Le XML France reprend les motifs d’exonération configurés et distingue les montants qui relèvent de motifs différents, sans imposer de motif aux catégories qui n’en exigent pas.

Changelog

PATCH v18.2 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v18.2 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Facturation France	Remises de pied et TVA du XML UBL France	**051339**
2	Sage X3	Prix unitaires UBL France arrondis à six décimales	—
3	Sage X3	Renvoi d'un e-reporting original avec confirmation	—
4	Sage X3	Totaux de TVA e-reporting convertis en euros	—
5	Sage X3	Fermeture de la fonction e-reporting après succès	—
6	Sage X3	Rectificatif complet et bilan dans la trace native	—
7	Sage X3	Saisie des références manquantes avant l'envoi d'un avoir	—
8	Sage X3	Enregistrement de l'identifiant complet du retour API e-reporting	—
9	Sage X3	Résolution des pièces jointes PDF par les volumes Sage X3	—
10	E-reporting France	E-reporting France - Identité issue de l'adressage électronique	—
11	FUNCFMINV	FUNCFMINV - Arrêt lorsque la transmission automatique est désactivée	—
12	Adressage France	Adressage France - Capacités de saisie et EndpointID	—
13	CDAR 210	CDAR 210 - Activation de la sélection table	—
14	Adressage électronique	Adressage électronique - Prise en charge du fournisseur	—

1 Référence 051339 - Remises de pied et TVA du XML UBL France

Anomalie : Pour les factures de vente France comportant des remises ou des frais de pied, le XML UBL ne reprenait pas ces éléments. La TVA transmise pouvait également correspondre au montant avant leur application.

Conséquence : Les montants des lignes, les bases de TVA et les totaux du document pouvaient être incohérents, entraînant le rejet de la facture par Avalara.

Correction : Les remises et frais de pied sont désormais repris dans le XML avec leur ventilation par taxe. La TVA finale et les totaux hors taxes, remises et frais tiennent compte des éléments de pied. Les lignes et leurs prix restent inchangés.

> **Résultat attendu —** Le XML UBL restitue les remises et frais de pied de la facture ainsi que des bases, une TVA et des totaux cohérents, pour éviter les rejets liés à ces écarts.

2 Prix unitaires UBL France arrondis à six décimales

Anomalie : Les prix unitaires des factures et avoirs XML France pouvaient comporter plus de six décimales.

Conséquence : Cette précision excessive pouvait provoquer le rejet du document pour le contrôle BT-146.

Correction : Les prix unitaires transmis sont désormais arrondis à six décimales. Les calculs en mémoire, quantités, montants nets, TVA et totaux restent inchangés.

Résultat attendu — Les prix unitaires du XML France respectent la limite de six décimales, afin d'éviter les rejets liés à ce dépassement, sans modifier les autres montants.

3 Renvoi d'un e-reporting original avec confirmation

Anomalie : La présence d'un rapport dans l'historique Sage X3 bloquait un nouvel envoi en mode original, même si cet historique ne prouvait pas la réception du rapport.

Conséquence : L'utilisateur ne pouvait pas relancer l'original demandé pour la période et le périmètre concernés.

Correction : Le renvoi original est désormais possible après confirmation en interactif. Un refus annule le lancement avant collecte ; un accord conserve le mode original. Chaque tentative est historisée séparément, sans écraser les précédentes. Le batch reste sans dialogue.

Résultat attendu — Un original peut être renvoyé de façon explicite tout en conservant les tentatives précédentes et sans basculer automatiquement en mode rectificatif.

4 Totaux de TVA e-reporting convertis en euros

Anomalie : Les totaux de TVA d'une facture en devise étrangère pouvaient être repris dans l'e-reporting sans être convertis en euros.

Conséquence : Les montants de TVA déclarés pouvaient être incorrects et provoquer un rejet du rapport.

Correction : Les totaux concernés sont convertis en euros au cours mémorisé sur chaque facture. Pour les regroupements B2C, la conversion précède l'agrégation et les montants sont arrondis au centime. Un taux absent ou invalide n'est pas remplacé par un taux arbitraire.

Résultat attendu — Les totaux de TVA sont exprimés en euros selon le cours de la facture ; la devise du document, ses bases et ses sous-totaux sont conservés.

5 Fermeture de la fonction e-reporting après succès

Anomalie : La fonction e-reporting pouvait rester ouverte après une exécution terminée avec succès.

Conséquence : L'utilisateur devait fermer manuellement la fenêtre alors que le traitement était achevé.

Correction : La fermeture est désormais demandée après le bilan uniquement lorsque l'exécution a réussi. En cas d'erreur, la fenêtre reste ouverte.

Résultat attendu — La fonction se ferme normalement après un succès et reste accessible lorsqu'une erreur demande une intervention.

6 Rectificatif complet et bilan dans la trace native

Anomalie : Un rapport rectificatif pouvait être généré avec les seules lignes valides alors qu'une autre ligne du même flux était bloquante.

Conséquence : Le rapport envoyé risquait de ne remplacer qu'une partie des données attendues pour la période.

Correction : Une anomalie bloquante empêche désormais la génération et l'envoi du rectificatif concerné. Les lignes déjà présentes et les nouvelles lignes restent reprises ensemble. Le bilan est conservé dans la trace sans ouverture automatique d'un dialogue final.

Résultat attendu — Un rectificatif porte sur l'ensemble corrigé des données du flux concerné ; aucun sous-ensemble valide n'est envoyé tant qu'une ligne de ce flux reste bloquante.

7 Saisie des références manquantes avant l'envoi d'un avoir

Anomalie : Lors d'un envoi manuel unitaire d'avoir France, des références obligatoires pouvaient manquer sans que la fenêtre de saisie existante soit correctement proposée.

Conséquence : L'utilisateur ne pouvait pas compléter les informations nécessaires dans le déroulement de l'envoi.

Correction : La fenêtre de références s'ouvre désormais avant l'envoi lorsque ces informations manquent : période et contrat pour le type 262, numéro et date de facture d'origine pour les types concernés sans origine native. Les références manuelles sont préservées. Une annulation ou une saisie incomplète bloque la poursuite ; les modes automatique et masse restent sans dialogue.

Résultat attendu — L'envoi manuel de l'avoir ne reprend qu'après enregistrement des références obligatoires complètes et cohérentes.

8 Enregistrement de l'identifiant complet du retour API e-reporting

Anomalie : L'identifiant renvoyé pour un rapport e-reporting était contrôlé comme un identifiant limité à 36 caractères.

Conséquence : Un identifiant plus long, notamment préfixé par « fr- », pouvait ne pas être correctement enregistré, empêchant son rapprochement avec le rapport transmis.

Correction : L'identifiant complet est désormais lu jusqu'à 100 caractères, sans retirer son préfixe ni tronquer sa valeur. Si une réponse HTTP réussie ne contient pas d'identifiant exploitable, le rapport est signalé pour rapprochement.

Résultat attendu — Le suivi Sage X3 conserve l'identifiant complet reçu pour le rapport et signale explicitement les réponses ne permettant pas un rapprochement automatique.

9 Résolution des pièces jointes PDF par les volumes Sage X3

Anomalie : Une pièce jointe PDF référencée par un volume Sage X3 pouvait être recherchée dans un répertoire déduit à tort du code de ce volume.

Conséquence : Le fichier pouvait être considéré comme introuvable alors qu'il était accessible par sa référence logique.

Correction : Les références de volume sont désormais résolues par le mécanisme standard Sage X3. Les noms comportant plusieurs points, les chemins physiques, la sélection des pièces jointes et l'impression de repli sont conservés. Une résolution en erreur ou vide bloque l'utilisation de la pièce concernée.

Résultat attendu — Les pièces jointes PDF sont recherchées à l'emplacement correspondant réellement au volume Sage X3 configuré.

10 E-reporting France - Identité issue de l'adressage électronique

Anomalie : L'e-reporting pouvait reprendre des informations d'identité depuis la fiche tiers au lieu de l'adressage électronique, ou construire une TVA émetteur à partir du SIREN.

Conséquence : Le XML pouvait contenir des identifiants ne correspondant pas aux informations d'adressage retenues ; l'absence de TVA hors Union européenne pouvait aussi bloquer un identifiant légal.

Correction : Le nom, la TVA et les identifiants concernés proviennent désormais de l'adressage électronique actif dans le bon environnement. L'identifiant légal reste distinct de l'adresse électronique et dépend de la zone géographique. Une TVA hors UE absente n'est plus exigée pour constituer cet identifiant.

Résultat attendu — Le rapport utilise les informations d'identité de l'adressage électronique et traite les partenaires France, UE et hors UE selon leur contexte.

11 FUNCFMINV - Arrêt lorsque la transmission automatique est désactivée

Anomalie : Le traitement lancé après comptabilisation pouvait engager les contrôles e-InvoiceLink alors que la transmission automatique était désactivée ou qu'aucune règle active ne s'appliquait.

Conséquence : La comptabilisation déclenchait des contrôles de licence ou de transmission qui n'étaient pas attendus pour cette facture.

Correction : L'activation de la transmission automatique est désormais vérifiée avant le contrôle de licence, la génération XML et l'envoi. En l'absence de règle active ou lorsque l'automatique est désactivé, le traitement s'arrête pour cette facture sans annuler sa comptabilisation ni interrompre le lot.

Résultat attendu — Une facture comptabilisée n'engage le flux e-InvoiceLink automatique que lorsque son paramétrage l'autorise.

12 Adressage France - Capacités de saisie et EndpointID

Anomalie : Les formats de saisie de l'adressage France et certains traitements limitaient les valeurs de routage, de suffixe ou d'adresse complète en deçà des capacités attendues.

Conséquence : Des adresses électroniques longues pouvaient être refusées ou ne pas être conservées intégralement jusqu'à la génération du document.

Correction : Le routage et le suffixe acceptent désormais jusqu'à 100 caractères, avec un SIREN de 9 caractères et un SIRET de 14 caractères. L'adresse complète est conservée jusqu'à 125 caractères ; une adresse dépassant cette limite est refusée avant traitement, sans troncature silencieuse.

Résultat attendu — La saisie, le cockpit et le XML France conservent les adresses valides dans les limites prévues : 100 caractères par composant et 125 pour l'adresse complète.

13 CDAR 210 - Activation de la sélection table

Anomalie : Le paramétrage de la sélection fournisseur CDAR 210 utilisait encore une liste limitée, malgré la présence de la logique de sélection paginée.

Conséquence : La navigation native ne permettait pas d'exploiter la pagination prévue pour retrouver les fournisseurs au-delà de la liste initiale.

Correction : La sélection fournisseur a été raccordée au modèle de sélection par table dans l'écran CDAR 210.

Résultat attendu — La loupe fournisseur utilise la sélection paginée prévue, sans rester limitée au fonctionnement de l'ancienne liste.

14 Adressage électronique - Prise en charge du fournisseur

Anomalie : La saisie de l'adressage électronique ne reprenait pas le nom et la TVA du tiers pour le type Fournisseur et ne contrôlait pas son code comme prévu.

Conséquence : Une fiche fournisseur pouvait être initialisée sans ces informations ou avec un code tiers non contrôlé.

Correction : La reprise du nom et de la TVA, ainsi que le contrôle d'existence du tiers, couvrent désormais le type Fournisseur.

Résultat attendu — La création d'une adresse électronique fournisseur renseigne les informations attendues depuis la fiche tiers et contrôle l'existence du code saisi.

Changelog

PATCH v18 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v18 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Adressage électronique	Adressage électronique - Extension d'écran absente du package	—
2	CDAR 210 et 212	CDAR 210 et 212 - Suivi mono-table et reprise contrôlée	—
3	Adressage CDAR	Adressage CDAR - Sélection paginée des fournisseurs	—
4	France e-reporting	France e-reporting - Erreur sur les numéros de ligne	—
5	API GetStatus	API GetStatus - Identifiant Unexpected ignoré	—
6	Appels batch	Appels batch - Transport HTTP et erreurs de récupération	—
7	Environnement	Environnement - Valeurs ambiguës refusées	—
8	Batch sortant	Batch sortant - Prévention des doubles envois	—
9	XML	XML - Validité et échappement des données dynamiques	—
10	Transport XML	Transport XML - Document transmis sans troncature	—
11	Batch sortant	Batch sortant - Gravité des rejets fonctionnels	—
12	Batch sortant	Batch sortant - Isolation des erreurs par facture	—
13	Batch sortant	Batch sortant - Poursuite du parcours des factures	—
14	CDAR 210	CDAR 210 - Production XML contrôlée	—
15	Consultation des statuts	Consultation des statuts - Protection des données de connexion	—
16	CDAR 210	CDAR 210 - Paramètres de la société acheteuse	—
17	France e-reporting	France e-reporting - Schémas d'identifiant selon le pays	—
18	Cockpit	Cockpit - Limite de scrutation CDAR France à 30 jours	—
19	Cockpit	Cockpit - Scrutation poursuivie jusqu'à complétude CDAR ou KSeF	—
20	API GetStatus	API GetStatus - Enrichissement CDAR/KSeF et fiabilisation JSON	—
21	Cockpit	Cockpit - Cellules CDAR vides lorsque la valeur est absente	—
22	Traitement sortant	Traitement sortant - Société utilisée pour la licence	—
23	Flux entrant	Flux entrant - Contexte société et site des paramètres	—

1 Adressage électronique - Extension d’écran absente du package

Anomalie : Le package ne contenait pas les composants de l’extension de l’écran d’adressage électronique YB2E5EAD.

Conséquence : La livraison ne permettait pas de disposer de l’ensemble des traitements associés aux événements de cet écran.

Correction : Les composants manquants de l’extension ont été intégrés au package Sage X3 V18.1.

Résultat attendu — Le package inclut l’extension nécessaire aux contrôles et à l’actualisation des données de l’écran d’adressage électronique.

2 CDAR 210 et 212 - Suivi mono-table et reprise contrôlée

Anomalie : Certaines anciennes lignes CDAR 212 conservaient un statut vide et restaient bloquées alors que leurs autres informations permettaient une reprise.

Conséquence : Le fichier XML existant ne pouvait pas être repris pour ces lignes.

Correction : La reprise est autorisée uniquement pour les lignes réunissant les états d’éligibilité prévus, sans identifiant distant ni retour HTTP, avec un fichier XML présent et lisible. Elle conserve la même identité et le même fichier ; les autres états restent protégés.

Résultat attendu — Les anciennes lignes CDAR 212 admissibles peuvent être reprises sans créer une nouvelle identité ni réarmer les lignes dont l’envoi est déjà engagé ou incertain.

3 Adressage CDAR - Sélection paginée des fournisseurs

Anomalie : La liste de sélection des fournisseurs pour l’adressage CDAR était limitée en pratique à 200 résultats.

Conséquence : Un fournisseur éligible situé au-delà de cette limite ne pouvait pas être retrouvé dans la liste.

Correction : La sélection a été adaptée à la pagination native Sage X3. Elle conserve les filtres de pays, d’environnement, d’activation, d’adresse électronique et de rôle émetteur ou acheteur.

Résultat attendu — parcourir sans plafond pratique les fournisseurs éligibles dans la sélection d'adressage CDAR.

4 France e-reporting - Erreur sur les numéros de ligne

Anomalie : Le traitement appliquait des conversions inadaptées à des numéros de ligne déjà de type caractère.

Conséquence : Cette incompatibilité pouvait provoquer une erreur Sage X3 dans les traitements d’e-reporting.

Correction : Les conversions concernées ont été retirées des traitements de ventes, achats, paiements et correspondances. Les conversions de dates restent inchangées.

Résultat attendu — Les numéros de ligne sont traités avec leur type d’origine, sans provoquer l’erreur liée à la conversion inadaptée.

5 API GetStatus - Identifiant Unexpected ignoré

Anomalie : La valeur « Unexpected » pouvait être utilisée comme identifiant de document lors de la consultation du statut.

Conséquence : Un appel de statut était alors lancé sans identifiant distant exploitable.

Correction : Cette valeur est désormais reconnue, indépendamment de sa casse, et la consultation est interrompue avant tout appel réseau. L'identifiant et le statut déjà enregistrés sont préservés.

Résultat attendu — ne pas appeler le middleware lorsque la valeur persistée Unexpected n'est pas un identifiant distant exploitable.

6 Appels batch - Transport HTTP et erreurs de récupération

Anomalie : Le transport HTTP utilisé en batch n'était pas adapté de la même façon aux différentes versions Sage X3. Les erreurs de récupération des achats pouvaient aussi être restituées avec une gravité inadaptée au traitement planifié.

Conséquence : Un appel pouvait échouer selon la version ou perturber l'exécution batch sans que la situation soit correctement distinguée d'une erreur interactive.

Correction : Le choix du transport tient compte de la version et du contexte : Java en premier en batch V9/V11, transport natif en V12 et en interactif. Aucun repli n'est engagé après une tentative d'envoi Java. Les réponses HTTP en erreur lors de la récupération sont signalées comme avertissements en batch, sans masquer l'échec ni lancer de relance.

Résultat attendu — choisir le transport HTTP selon la version et le contexte, et restituer en batch les erreurs d'achat comme avertissements sans modifier le flux.

7 Environnement - Valeurs ambiguës refusées

Anomalie : Une valeur d'environnement vide, inconnue ou mal formée pouvait conduire à un routage implicite ou incohérent entre les traitements.

Conséquence : Les flux et les adresses électroniques risquaient de ne pas utiliser le même environnement.

Correction : La reconnaissance de Production et Sandbox a été harmonisée. Les différences de casse et les espaces périphériques sont normalisés ; les valeurs ambiguës sont refusées. Les adresses électroniques doivent correspondre à l'un des deux environnements autorisés.

Résultat attendu — un même paramètre d'environnement produit une route cohérente dans tous les traitements Sage X3, ou un rejet explicite s'il est ambigu.

8 Batch sortant - Prévention des doubles envois

Anomalie : Une reprise après un résultat réseau incertain ou une exécution concurrente pouvait réengager l'émission d'une facture.

Conséquence : La même facture risquait d'être transmise plusieurs fois alors que l'issue de la première tentative n'était pas connue.

Correction : Une tentative est désormais réservée avant l'appel réseau. Un envoi existant, un identifiant distant ou une issue incertaine bloque la réémission jusqu'au rapprochement du statut. Si une transaction est encore en cours, l'envoi est différé au lancement suivant.

Résultat attendu — éviter un double envoi après perte d'accusé réseau ou reprise concurrente, tout en permettant une réconciliation explicite.

9 XML - Validité et échappement des données dynamiques

Anomalie : Les données contenant des caractères réservés pouvaient produire un XML incorrect. Des incohérences de balises et de montants affectaient également les modèles France et Pologne.

Conséquence : Le document généré pouvait être illisible ou rejeté lors de son traitement.

Correction : Les données variables et les libellés des pièces jointes sont correctement échappés, sans modifier leur contenu binaire. Les balises concernées et le montant hors taxes du modèle Pologne ont été corrigés. En cas d'échec d'échappement, le document n'est pas envoyé.

Résultat attendu — produire un XML bien formé pour les données contenant des caractères réservés et corriger les incohérences structurelles confirmées.

10 Transport XML - Document transmis sans troncature

Anomalie : La lecture du fichier XML pour transmission pouvait tronquer un contenu volumineux ou compacté sur une longue ligne.

Conséquence : La plateforme pouvait recevoir un document incomplet, différent du fichier généré.

Correction : La lecture reprend désormais le document complet, y compris le dernier contenu lu à la fin du fichier, sans ajouter de séparateurs. Un fichier vide ou une erreur de lecture bloque l'envoi. Le contenu complet est utilisé quel que soit le transport HTTP.

Résultat attendu — transmettre l'intégralité d'un XML volumineux ou minifié sans troncature ni ajout de séparateurs.

11 Batch sortant - Gravité des rejets fonctionnels

Anomalie : La gravité des rejets fonctionnels n'était pas toujours déterminée à partir du contexte réel d'exécution sur le serveur batch.

Conséquence : Un rejet de données concernant une facture pouvait bloquer le traitement planifié au lieu d'être signalé tout en permettant la poursuite du lot.

Correction : Les rejets fonctionnels sont désormais signalés comme avertissements sur le serveur batch et restent des erreurs en interactif. Les erreurs techniques inattendues conservent leur niveau d'erreur.

Résultat attendu — sur le serveur, un rejet fonctionnel est journalisé comme avertissement et la facture suivante est traitée ; en interactif, le même rejet reste une erreur visible.

12 Batch sortant - Isolation des erreurs par facture

Anomalie : Une erreur de données sur une facture pouvait perturber la poursuite du traitement des factures suivantes.

Conséquence : Le lot ne traitait pas normalement les autres factures indépendantes de celle qui était rejetée.

Correction : Le résultat et les messages d'erreur sont désormais isolés pour chaque facture. Une facture rejetée est comptabilisée et signalée, puis le traitement poursuit le lot ; une facture non éligible est ignorée. Les erreurs techniques restent explicitement signalées.

Résultat attendu — une facture invalide est comptabilisée et journalisée sans empêcher le traitement des factures suivantes ; une erreur technique inattendue demeure signalée au niveau 1.

13 Batch sortant - Poursuite du parcours des factures

Anomalie : Les lectures effectuées pendant la génération XML pouvaient déplacer les curseurs utilisés pour parcourir les sites et les factures du lot.

Conséquence : Le traitement pouvait ne plus reprendre correctement le parcours à la facture suivante.

Correction : Les parcours du batch sont isolés des lectures de la génération XML et la facture courante est mémorisée avant les appels de génération et de transmission.

Résultat attendu — La génération d'un document ne perturbe plus le parcours du lot, qui peut poursuivre le traitement des factures suivantes.

14 CDAR 210 - Production XML contrôlée

Anomalie : La génération du XML CDAR 210 pouvait échouer lorsque le répertoire ou le fichier de sortie ne pouvait pas être utilisé.

Conséquence : Le document n'était pas produit et l'erreur ne permettait pas toujours d'identifier précisément l'obstacle rencontré.

Correction : La préparation du répertoire, les droits d'écriture, l'ouverture du fichier et les collisions de nom sont désormais contrôlés. Chaque échec restitue un motif distinct.

Résultat attendu — la génération CDAR écrit son XML dans un emplacement vérifié et restitue une erreur exploitable lorsqu'un répertoire ou un fichier ne peut pas être utilisé.

15 Consultation des statuts - Protection des données de connexion

Anomalie : La trace des appels de statut pouvait contenir des données HTTP sensibles.

Conséquence : Des informations de connexion ou du contenu brut de réponse pouvaient être exposés dans le journal technique.

Correction : Les secrets, les en-têtes et le corps HTTP brut ne sont plus journalisés. La trace conserve les informations nécessaires pour comprendre le résultat de l'appel, sans exposer ces données.

Résultat attendu — La consultation des statuts fournit une trace exploitable sans divulguer les secrets de connexion ni le contenu HTTP brut.

16 CDAR 210 - Paramètres de la société acheteuse

Anomalie : Le contexte utilisé pour les paramètres de connexion CDAR 210 devait être corrigé afin de correspondre à la société du destinataire.

Conséquence : Un contexte société ou site incohérent pouvait conduire à utiliser les mauvais paramètres pour l'acheteur.

Correction : La société est désormais résolue depuis l'adresse électronique du destinataire, de type société ou site, puis contrôlée avant le chargement des paramètres. Lorsqu'une facture est retrouvée, sa cohérence avec cette société et ce site reste vérifiée.

> **Résultat attendu —** CDAR 210 utilise les paramètres de la société réellement portée par le destinataire et refuse un contexte acheteur incohérent.

17 France e-reporting - Schémas d'identifiant selon le pays

Anomalie : Le schéma d'identifiant légal n'était pas déterminé de manière adaptée à la zone géographique du partenaire.

Conséquence : Le XML d'e-reporting pouvait porter un schéma ne correspondant pas au pays du partenaire.

Correction : La détermination distingue désormais la France, les autres pays de l'Union européenne et les pays tiers. Si le pays ou l'identifiant ne permet pas de déterminer le schéma, une erreur explicite est restituée au lieu de produire une valeur arbitraire.

> **Résultat attendu —** le flux France e-reporting émet un schéma d'identifiant cohérent avec la zone géographique du partenaire.

18 Cockpit - Limite de scrutation CDAR France à 30 jours

Anomalie : Le cockpit pouvait continuer à rechercher un CDAR France non final longtemps après la fin du suivi Avalara.

Conséquence : Des appels de statut devenus inutiles étaient répétés pour des transmissions anciennes.

Correction : Lorsque le statut Avalara est final, la recherche automatique d'un CDAR France non final est limitée à 30 jours calendaires après la transmission, jour J-30 inclus. Le suivi Avalara encore actif, le suivi KSeF Pologne et les appels manuels restent inchangés.

> **Résultat attendu —** le cockpit limite les appels GetStatus France devenus inutiles sans interrompre le suivi Avalara actif ni le suivi KSeF.

19 Cockpit - Scrutation poursuivie jusqu'à complétude CDAR ou KSeF

Anomalie : Un statut Avalara final pouvait interrompre la consultation avant que le statut national CDAR France ou le numéro KSeF Pologne soit disponible.

Conséquence : Le cockpit pouvait conserver un suivi national incomplet malgré la disponibilité ultérieure de ces informations.

Correction : La consultation se poursuit tant que l'information nationale attendue reste incomplète. Cet enrichissement ne rétrograde pas un statut Avalara déjà final.

> **Résultat attendu —** un statut Avalara final n'empêche plus l'alimentation ultérieure du CDAR France ou du numéro KSeF Pologne.

20 API GetStatus - Enrichissement CDAR/KSeF et fiabilisation JSON

Anomalie : L'analyse des réponses de statut volumineuses ou échappées et la sélection du dernier événement national pouvaient laisser un suivi CDAR ou KSeF incomplet ou incohérent.

Conséquence : Le cockpit pouvait ne pas présenter le dernier état national exploitable, ou risquer de modifier à tort un statut Avalara final.

Correction : L'analyse des réponses a été fiabilisée et retient le dernier événement national pertinent. Un rejet France est rapproché du statut CDAR correspondant et le numéro KSeF est enregistré pour la Pologne. Une réponse invalide ne modifie pas le statut déjà stocké.

Résultat attendu — GetStatus alimente le dernier état national exploitable tout en préservant le statut Avalara déjà terminal.

21 Cockpit - Cellules CDAR vides lorsque la valeur est absente

Anomalie : Une valeur CDAR absente pouvait être affichée dans le cockpit avec un libellé de menu.

Conséquence : L'utilisateur pouvait interpréter ce libellé comme un statut effectivement renseigné.

Correction : Les cellules CDAR restent désormais vides lorsque la valeur est absente, dans les trois grilles du cockpit. Le style CDAR est appliqué seulement lorsqu'un statut est affiché.

Résultat attendu — une valeur CDAR absente dans YB2E5V reste visuellement vide dans le cockpit et ne présente aucun libellé trompeur.

22 Traitement sortant - Société utilisée pour la licence

Anomalie : La résolution de la société à contrôler pour la licence devait être mise en cohérence avec les critères société et site du traitement sortant.

Conséquence : Une combinaison de critères incohérente pouvait ne pas conduire au contrôle du périmètre juridique attendu.

Correction : Le traitement résout désormais la société légale à partir du site ou de la société saisis et refuse leur incohérence. En l'absence de ces critères, chaque société légale du périmètre sélectionné est contrôlée une seule fois. Le contrôle intervient à la soumission et à l'exécution.

Résultat attendu — le traitement sortant valide la licence du périmètre juridique réellement couvert par les critères Sage X3 et refuse les combinaisons société/site incohérentes.

23 Flux entrant - Contexte société et site des paramètres

Anomalie : La récupération des achats pouvait être lancée sans contexte suffisamment défini pour déterminer les paramètres de portée société.

Conséquence : Le chargement des paramètres de récupération ne disposait pas d'une société explicitement résolue.

Correction : La saisie d'une société ou d'un site est désormais obligatoire. Le site permet de retrouver sa société légale et une incohérence entre les deux critères bloque le lancement. Les paramètres sont ensuite lus pour la société ainsi déterminée.

Résultat attendu — La récupération des achats utilise les paramètres de la société explicitement déterminée par les critères de lancement.

Changelog

PATCH v17 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v17 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Serveur batch	Serveur batch - Fallback Java Bridge pour les appels HTTP	—
2	Cockpit	Cockpit - Rafraîchissement après les actions d'envoi	—
3	Consultation	Consultation - Mise en conformité multi-pays de l'adressage électronique	—
4	Adressage électronique	Adressage électronique - Rafraîchissement du bloc pays en V9, V11 et V12	—
5	Adressage électronique	Adressage électronique - Initialisation de YVATNUM en création	—

1 Serveur batch - Fallback Java Bridge pour les appels HTTP

Anomalie : Un appel HTTP pouvait fonctionner en interactif mais échouer lors de l'exécution des flux entrants ou sortants sur le serveur batch.

Conséquence : Les tâches planifiées pouvaient ne pas récupérer ou transmettre les factures alors que le traitement interactif fonctionnait.

Correction : Un mécanisme de repli vers Java Bridge a été ajouté pour les appels concernés lorsque l'appel standard Sage X3 n'est pas utilisable en batch. L'appel standard reste prioritaire et le fonctionnement interactif est conservé. Le repli nécessite un Java Bridge accessible depuis le serveur batch.

Résultat attendu — les traitements e-InvoiceLink restent compatibles avec le serveur batch sans imposer le Java Bridge lorsque l'appel HTTP standard fonctionne, tout en disposant d'un mécanisme de repli explicite et traçable.

2 Cockpit - Rafraîchissement après les actions d'envoi

Anomalie : Après un envoi ou un renvoi, le cockpit pouvait conserver l'ancien état de la facture jusqu'à un rafraîchissement manuel ou une réouverture.

Conséquence : L'utilisateur ne voyait pas immédiatement le statut et les informations issus de l'action qu'il venait d'effectuer.

Correction : Les grilles sont désormais rechargées après les actions qui modifient l'état d'une facture. Pour une action de masse, ce rafraîchissement est effectué une seule fois à la fin du traitement.

Résultat attendu — le cockpit présente immédiatement l'état réel des factures après une action d'envoi ou de renvoi, sans nécessiter d'intervention manuelle de l'utilisateur.

3 Consultation - Mise en conformité multi-pays de l'adressage électronique

Anomalie : La consultation d'adressage électronique n'était pas alignée sur l'écran de saisie multi-pays : certains champs utiles manquaient et d'autres, inutilisés, restaient visibles.

Conséquence : La consultation ne restituait pas de manière cohérente les informations d'adressage des différents pays.

Correction : Les champs manquants ont été ajoutés, les champs inutilisés désactivés et leur ordre aligné sur l'écran de saisie. Les libellés d'identifiants sont adaptés à un usage multi-pays.

Résultat attendu — la consultation reste cohérente avec l'écran dynamique et exploitable pour l'ensemble des pays configurés dans e-InvoiceLink, sans masquer des données utiles à un autre pays.

4 Adressage électronique - Rafraîchissement du bloc pays en V9, V11 et V12

Anomalie : Le changement de pays dans l'écran d'adressage électronique ne rafraîchissait pas toujours immédiatement le bloc d'informations propre au pays.

Conséquence : L'utilisateur devait parfois modifier un autre champ pour obtenir l'affichage correspondant au pays sélectionné.

Correction : Le changement de pays déclenche désormais directement l'actualisation du bloc. Les comportements propres aux versions Sage X3 V9, V11 et V12 sont conservés.

Résultat attendu — la sélection d'un pays met immédiatement à jour les informations d'adressage électronique affichées, tout en préservant les chemins de fonctionnement propres aux versions Sage X3 V9, V11 et V12.

5 Adressage électronique - Initialisation de YVATNUM en création

Anomalie : Lors de la création d'une adresse électronique de type client, l'identifiant TVA n'était pas correctement repris depuis la fiche client.

Conséquence : La nouvelle adresse pouvait être initialisée sans la TVA attendue, malgré sa présence dans la fiche client.

Correction : L'initialisation de la TVA a été corrigée pour ce type d'entité. Les autres chemins de création restent inchangés.

Résultat attendu — La création d'une adresse électronique de type client reprend correctement la TVA de la fiche client, sans modifier les autres types d'entité.

Changelog

PATCH v16.2 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v16.2 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Sage X3	Sélection de l'IBAN selon le périmètre Active Flows	**503508**
2	Sage X3	Contrôle bloquant de présence de l'IBAN	—
3	Sage X3	Correction de l'écrasement des tables diverses 6380 et 6143	**503271**
4	Sage X3	Cohérence de l'environnement des adresses électroniques	**502540**
5	Sage X3	Compatibilité des fonctions avec le serveur batch	**503323**
6	Cockpit	Optimisation et fiabilisation du cockpit	**503428**

1 Référence 503508 - Sélection de l'IBAN selon le périmètre Active Flows

Anomalie : La sélection de l'IBAN donnait toujours la priorité au site, puis à la société, sans tenir compte du niveau retenu dans Active Flows.

Conséquence : Les coordonnées bancaires intégrées dans la facture pouvaient ne pas correspondre au périmètre d'émission paramétré.

Correction : La recherche privilégie désormais la société ou le site selon la règle Active Flows applicable à la facture. L'autre niveau reste utilisé comme valeur de repli si l'IBAN prioritaire est absent.

> **Résultat attendu —** l'IBAN intégré dans le fichier UBL correspond en priorité au périmètre d'émission défini dans Active Flows, tout en conservant un mécanisme de repli entre la société et le site.

2 Contrôle bloquant de présence de l'IBAN

Anomalie : L'absence d'IBAN après la recherche sur la société et le site n'était pas bloquée par un contrôle dédié avant la génération UBL.

Conséquence : La génération pouvait se poursuivre sans les coordonnées bancaires attendues pour l'émetteur.

Correction : Un contrôle bloque désormais la génération et l'envoi lorsqu'aucun IBAN n'est disponible sur les deux niveaux autorisés. La trace identifie la société et le site concernés pour permettre de compléter le paramétrage.

> **Résultat attendu —** Sans IBAN sur l'entité prioritaire ou sur l'entité de repli, la facture n'est ni générée en UBL ni transmise.

3 Référence 503271 - Correction de l'écrasement des tables diverses 6380 et 6143

Anomalie : L'application du patch pouvait écraser le paramétrage existant des tables diverses 6380 et 6143.

Conséquence : Les valeurs utilisées pour les flux pouvaient être remplacées lors de la mise à jour.

Correction : L'affectation des composants du patch a été corrigée pour préserver le contenu de ces tables.

> **Résultat attendu —** l'application du patch v16.2 préserve désormais le paramétrage existant des tables diverses 6380 et 6143.

4 Référence 502540 - Cohérence de l'environnement des adresses électroniques

Anomalie : Le paramètre d'environnement pouvait être interprété à tort comme Sandbox alors qu'il désignait Production. Une valeur vide ou invalide pouvait également être acceptée comme Sandbox.

Conséquence : La sélection des adresses électroniques risquait d'utiliser un environnement différent de celui attendu pour la facture.

Correction : Les valeurs Production et Sandbox sont désormais normalisées et contrôlées avant la recherche des adresses. Une valeur invalide ou l'absence d'une fiche active dans le bon environnement bloque la génération et l'envoi. Le message précise l'environnement concerné.

> **Résultat attendu —** une facture ne peut être générée et transmise que lorsque les paramétrages d'adressage électronique de l'émetteur et du client correspondent à l'environnement défini dans YB2E5ENV.

5 Référence 503323 - Compatibilité des fonctions avec le serveur batch

Anomalie : Les fonctions d'envoi des ventes et de récupération des achats reposaient sur un fonctionnement interactif incompatible avec les tâches du serveur batch.

Conséquence : La création ou l'exécution d'une tâche pouvait échouer avec les messages « Action not generated in this function » ou « File Non-existent CHSTD ».

Correction : Les fonctions YB2E5V et YB2E5A ont été adaptées à l'exécution planifiée en conservant les critères saisis lors de la soumission. Les traitements batch ne présentent plus de dialogue interactif. L'absence de facture entrante est traitée comme un résultat informatif et non comme une erreur ; le secret de connexion n'est plus affiché dans la trace.

> **Résultat attendu —** les fonctions YB2E5V et YB2E5A peuvent désormais être associées à des tâches batch, les critères sont conservés jusqu'à l'exécution et l'absence de facture entrante ne provoque plus de statut d'erreur.

6 Référence 503428 - Optimisation et fiabilisation du cockpit

Anomalie : Le cockpit analysait toutes les factures validées des 120 derniers jours, y compris celles de sociétés ou sites non configurés. Après remplissage des grilles, seule la première ligne pouvait conserver la couleur attendue.

Conséquence : L'ouverture du cockpit était ralentie par des lectures inutiles et la coloration ne permettait pas de distinguer correctement toutes les lignes.

Correction : Le chargement est limité aux sites émetteurs configurés et évite de répéter les contrôles des factures déjà suivies. Les factures en erreur restent visibles même si leur paramétrage a changé. Les couleurs sont appliquées après l'affichage complet des grilles.

> **Résultat attendu —** le cockpit se charge plus rapidement en limitant l'analyse aux périmètres émetteurs configurés, tout en conservant la visibilité des documents existants et une coloration correcte de toutes les lignes.

Changelog

PATCH v16.1 | Corrections Sage X3

Corrections des anomalies Sage X3 de la version v16.1 du module e-InvoiceLink.

Synthèse des corrections

N°	Domaine	Bug corrigé	Référence
1	Cockpit	Optimisation des appels GetStatus	**503338**
2	Sage X3	Affichage conditionnel des traces	**503339**
3	Sage X3	Table YB2E5CDAR — Correction du contenu du patch	**—**

1 Référence 503338 — Optimisation des appels GetStatus

Anomalie : Le contrôle de statut pouvait être lancé plusieurs fois pour une même facture, notamment lors d'une recherche ou d'un changement de critères dans le cockpit.

Conséquence : Ces relances multipliaient les appels à la plateforme sans apporter d'information supplémentaire à l'utilisateur.

Correction : Le contrôle est désormais exécuté une seule fois par facture éligible et n'est plus relancé à chaque rafraîchissement de l'écran.

Résultat attendu — Le cockpit actualise les statuts sans répéter inutilement les appels pour une même facture.

2 Référence 503339 — Affichage conditionnel des traces

Anomalie : La trace s'ouvrait systématiquement à la sortie de la fonction, même lorsqu'aucune anomalie n'avait été détectée.

Conséquence : L'utilisateur devait fermer un écran de trace sans information d'erreur utile.

Correction : L'affichage de la trace est désormais conditionné à la présence d'au moins une erreur.

Résultat attendu — Une exécution sans erreur ne provoque plus l'ouverture systématique de la trace.

3 Table YB2E5CDAR — Correction du contenu du patch

Anomalie : La table YB2E5CDAR était absente du patch en raison d'une catégorie d'objet incorrecte.

Conséquence : Le patch ne contenait pas la définition de table nécessaire au suivi CDAR.

Correction : La catégorie de l'objet a été corrigée pour inclure la table dans le contenu du patch.

Résultat attendu — Le patch contient la table YB2E5CDAR nécessaire au fonctionnement du suivi CDAR.